

# De nouvelles perspectives pour les agents contractuels de La Teste

Mardi 4 mai, une soixantaine d'agents contractuels de la maire de La teste étaient reçus par Patrick Davet, maire de la commune. Un rendez-vous qui fait suite à une remise à plat des modalités d'embauche et d'évolution au sein de la municipalité.

Le maire déplorait un nombre trop grand d'emplois précaires dans l'institution « le dossier RH est une priorité », a t-il précisé en introduction. certains agents ont été amené à signer ç contrats en un an. Une situation qui ne dote aucune perspective.

Désormais, les nouveaux agents signeront un premier CDD de 1 an, suivi d'un CDD de deux ans puis de trois ans. Au terme de ce délais (6 ans au total), ils pourront prétendre à un CDI au sein de la municipalité tel que prévu légalement. « Cela permettra aux agents concernés d'avoir plus de visibilité sur leur avenir et de pouvoir se projeter à un peu plus long terme. »

Ce mardi 4 mai donc, 60 agents ont reçu leur nouveau contrat.

